Santé Canada Health Canada

*Votre santé et votre sécurité... notre priorité.*

# Herbe à puce

## Feuillet de renseignements




*Photos, courtoisie de : Chris Evans, River to River CWMA, Bugwood.org; Steve Dewey, Utah State University, Bugwood.org*

## Herbe à puce – À quoi ressemble t elle?

L'herbe à puce (ou herbe à la puce) est une plante ligneuse rampante ou grimpante bien connue pour sa capacité de produire une oléorésine appelée urushiol, un irritant cutané causant des démangeaisons (dermatite de contact causée par l'urushiol) chez la plupart des gens. L'herbe à puce est répandue dans toutes les provinces, sauf Terre-Neuve. Elle croît sur les berges sablonneuses, pierreuses ou rocailleuses et pousse en touffes dans les clairières, à la lisière des bois et le long des routes. Cette plante vivace au feuillage lustré se multiplie au moyen de graines et de rameaux aériens émis par un important réseau de tiges souterraines.

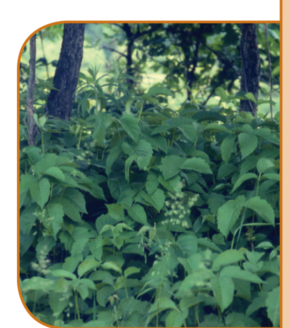


**Herbe à puce**
*Photo : Société canadienne de malherbologie*

Les feuilles de l'herbe à puce sont composées et comportent trois folioles pointues; la foliole centrale possède un pétiolule (« tige ») beaucoup plus long que ceux des folioles latérales. Les bords des folioles peuvent être lisses ou dentés, mais ils sont rarement lobés. Les feuilles varient considérablement de taille, soit de 8 à 55 mm de longueur. Elles sont rougeâtres lorsqu'elles font leur apparition au printemps, mais elles deviennent graduellement vertes en été et prennent diverses teintes de jaune, d'orange ou de rouge à l'automne.

L'herbe à puce a des tiges ligneuses et se présente sous deux formes. La forme rampante est la plus fréquente, et ses tiges, dressées et feuillues, peuvent atteindre entre 10 et 80 cm de hauteur. La forme grimpante, que l'on trouve sur les arbres, les poteaux ou les surfaces rugueuses, peut atteindre 6 à 10 m de hauteur.

L'herbe à puce produit des bouquets de fleurs crème à jaune-vert en juin et en juillet. Les fruits, globuleux et cireux, verts à jaunes et réunis en grappes, sont présents en septembre et mesurent 3 à 7 mm de diamètre. Ils demeurent souvent tout l'hiver sur les rameaux bas et défeuillés.



**Herbe à puce**
*Photo : Société canadienne de malherbologie*

On confond souvent l'herbe à puce avec d'autres plantes semblables comme le sumac de l'Ouest et le sumac à vernis. Parmi ces trois espèces, c'est le sumac de l'Ouest qui possède les feuilles plurilobées ressemblant le plus à des feuilles de chêne. La plante n'émet pas de racines aériennes, et ses feuilles et ses fruits sont pubescents. Au Canada, le sumac de l'Ouest se retrouve uniquement dans le sud de la Colombie-Britannique.

Le sumac à vernis, généralement associé aux sols humides, produit de minuscules fleurs qui dégagent un parfum agréable au printemps. À l'automne, il est couvert de jolies feuilles rouges et jaunes à 7 à 15 folioles. Les feuilles du sumac à vernis comptent toujours plus de trois folioles et est la seule des trois espèces à produire des fruits de couleur crème.



**Herbe à puce**
*Photo : Société canadienne de malherbologie*

L'herbe à puce, le sumac de l'Ouest et le sumac à vernis peuvent tous causer une dermatite, car leur sève contient de l'urushiol. En cas de doute, évité de toucher une plante avant de l'avoir bien identifiée.

## Quels dommages peut elle causer?

Toutes les parties de la plante, y compris les racines, contiennent de l'urushiol, une résine toxique. Les symptômes apparaissent habituellement 24 à 48 heures après le contact avec la plante. La gravité de la réaction dépend du degré de sensibilité de chaque personne au poison et de la quantité de sève qui est entrée en contact avec la peau. Des cloques souvent accompagnées de vives démangeaisons se forment fréquemment sur les parties atteintes. Toute partie brisée de la plante peut susciter une réaction. L'éruption cutanée se répand par contact avec la sève, et non par contact avec les plaies. La réaction allergique résulte d'une exposition directe à la sève, mais pas nécessairement d'un contact avec la plante. L'exposition à une surface à laquelle la sève de la plante a adhéré, comme le pelage d'un animal, peut également provoquer une réaction.



**Fruits de l'herbe à puce**
*Photo : James H. Miller, USDA Forest Service, Bugwood.org*

L'inhalation de fumée provenant de plants brûlés entraîne l'apparition d'une éruption extrêmement douloureuse sur la muqueuse des poumons et peut provoquer une gêne respiratoire mortelle. En cas d'ingestion, le tube digestif, les voies aériennes, les reins et d'autres organes peuvent subir des dommages importants.

## Comment peut-on lutter contre cette plante?

### Vêtements protecteurs

Lorsqu'on travaille parmi des plants d'herbe à puce ou à proximité, il faut toujours porter des gants et des vêtements protecteurs afin de prévenir tout contact cutané avec la sève de la plante. La sève de l'herbe à puce peut adhérer longtemps aux vêtements, aux outils et au pelage des animaux domestiques et du bétail.



## Utilisation responsable des pesticides

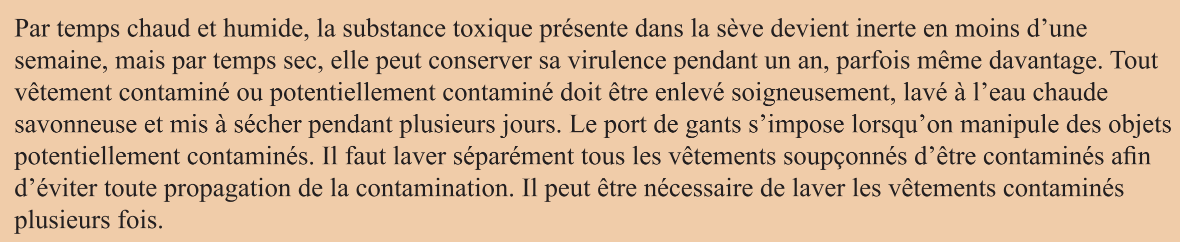
### Avant d'acheter un pesticide

- Identifiez l'organisme nuisible correctement.
- Utilisez d'abord des mesures de lutte physique et des moyens autres que les pesticides.
- Lisez le mode d'emploi et les mises en garde qui figurent sur l'étiquette du produit avant de l'acheter. L'étiquette doit comporter le nom de l'organisme nuisible à combattre et l'endroit où le produit peut être utilisé (par exemple à l'intérieur, à l'extérieur, dans le jardin, sur les animaux de compagnie).
- N'achetez que la quantité de produit requise pour le traitement.
- Vous pouvez toujours choisir de faire appel aux services d'un professionnel au lieu de faire le traitement vous-même.

### Lors de l'utilisation d'un pesticide

- Lisez attentivement le mode d'emploi et les mises en garde qui figurent sur l'étiquette.
- Ne fumez pas et ne consommez pas de boissons ou de nourriture pendant l'application d'un pesticide.
- Faites sortir les enfants et les animaux de compagnie des lieux ou éloignez-les pendant le traitement. Couvrir ou enlever les aquariums.
- Couvrez ou enlevez les aliments, les ustensiles et la vaisselle si le traitement se fait dans la cuisine.





Par temps chaud et humide, la substance toxique présente dans la sève devient inerte en moins d'une semaine, mais par temps sec, elle peut conserver sa virulence pendant un an, parfois même davantage. Tout vêtement contaminé ou potentiellement contaminé doit être enlevé soigneusement, lavé à l'eau chaude savonneuse et mis à sécher pendant plusieurs jours. Le port de gants s'impose lorsqu'on manipule des objets potentiellement contaminés. Il faut laver séparément tous les vêtements soupçonnés d'être contaminés afin d'éviter toute propagation de la contamination. Il peut être nécessaire de laver les vêtements contaminés plusieurs fois.



**Éruption cutanée causée par l'herbe à puce**
*Photo : Public Health Image Library*

## Contact avec la peau

Il faut laver avec soin les parties potentiellement contaminées avec du savon et de l'eau froide. Il est préférable d'utiliser de l'eau froide, car l'eau chaude dilate les pores de l'épiderme et peut ainsi favoriser l'absorption en profondeur de la résine dans la peau. On peut remplacer le savon par du vinaigre (2 cuillerées à soupe dans 1 tasse d'eau) ou par de l'alcool (½ tasse dans ½ tasse d'eau). Le lavage de la peau ne préviendra pas la réaction allergique, mais il empêchera probablement la propagation de la toxine aux parties non contaminées du corps. Si les symptômes se manifestent, il est recommandé de consulter un médecin pour obtenir un traitement approprié. L'irritation cutanée (démangeaisons, inflammation rouge, cloques et, dans les cas graves, plaies suintantes) causée par l'exposition à l'herbe à puce disparaît normalement en 7 à 15 jours.

## Travail du sol

Durant les travaux de désherbage, au début du printemps ou à la fin de l'automne, il faut accorder une attention particulière à la végétation afin de reconnaître les plants d'herbe à puce et de les manipuler avec soin. Pour lutter efficacement contre l'herbe à puce, il faut entraver sa capacité de reproduction en détruisant ses racines et ses tiges. On peut réduire considérablement la capacité de la plante de produire des tiges en déterrant et en enlevant à la main les racines et les tiges et en travaillant le sol fréquemment. En répétant ce traitement, il est habituellement possible d'éliminer la plante, car celle-ci ne se régénère pas facilement à partir de fragments. Comme il est difficile de déceler les graines qui se sont détachées de la plante, il est recommandé de ramasser sur le sol les plantes ou parties de plantes mortes susceptibles de porter encore des graines.



## Produits

L'application d'herbicides contre l'herbe à puce donne de bons résultats. Un seul traitement peut suffire, mais une repousse est possible, en particulier si les plantes traitées sont âgées d'au moins deux ans. Dans ce cas, il peut être nécessaire de répéter le traitement dès l'apparition des nouvelles pousses. L'application localisée d'un herbicide élimine le risque de dérive du produit sur d'autres espèces de plantes. Elle est également recommandée lorsque l'herbe à puce a envahi une pelouse.

Les herbicides à usage domestique homologués contre l'herbe à puce contiennent généralement une ou plusieurs des matières actives suivantes : amitrole, simazine, glyphosate, 2,4 D, mécoprop ou dicamba. Ces produits sont généralement disponibles dans les centres de jardinage et les quincailleries. Il ne faut acheter que des produits homologués pour la lutte contre l'herbe à puce (lire l'étiquette).

**On confond souvent l'herbe à puce avec le sumac de l'Ouest.**

## Élimination des plantes d'herbe à puce

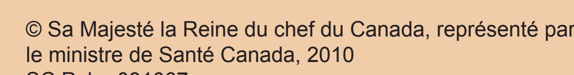
NE PAS BRÛLER LES PLANTES D'HERBE À PUCE, car la résine toxique peut être transportée sous forme de fines gouttelettes par les cendres et les particules de poussière présentes dans la fumée de combustion. Une personne sensible qui inhale cette fumée ou qui y est exposée peut présenter une forte réaction.

Même morte, l'herbe à puce peut encore causer une dermatite, et on doit la manier avec prudence puisque l'urushiol peut demeurer actif sur n'importe quelle surface jusqu'à cinq ans. On peut éliminer les plantes mortes de la même manière que les ordures ménagères en les plaçant dans des sacs à ordures, en prenant soin de bien fermer et de bien identifier les sacs.

**Sumac à vernis**
*Photo : Société canadienne de malherbologie*

## Saviez-vous que...

- L'herbe à puce appartient à la même famille que les arbres qui produisent des mangues et des noix de cajou.
- L'urushiol est tellement puissant qu'un seul nanogramme (un milliardième de gramme) peut causer une éruption.
- Les animaux ne subissent pas de démangeaison au contact de l'herbe à puce, mais l'urushiol contenu dans la sève peut adhérer à leur pelage.
- Les chèvres et autres animaux brouteurs se nourrissent d'herbe à puce, et les oiseaux en consomment les graines.




SC Pub : 091067
ISBN : 978-1-100-94141-7
Numéro de catalogue : H113-1/12-2010F



*Photo : Dave Powell, USDA Forest Service, Bugwood.org*

**Santé Canada**
**Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire**
2720, promenade Riverside, Ottawa ON  K1A 0K9
Téléphone : 1-800-267-6315
De l'extérieur du Canada : 613-736-3799 (frais d'interurbain)
Télécopieur : 613-736-3798
www.santecanada.gc.ca/arla



## Après avoir utilisé un pesticide

- Lavez-vous toujours les mains soigneusement après avoir manipulé un pesticide.
- Ne laisser pas des personnes ni des animaux de compagnie entrer en contact avec les surfaces traitées avant qu'elles ne soient complètement sèches.
- Ventilez bien les lieux traités.
- Nettoyez toutes les surfaces ayant un contact direct avec les aliments, comme le dessus des comptoirs de cuisine, des tables et des cuisinières, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Gardez toujours les pesticides hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie et loin des aliments et des boissons.

## En cas d'empoisonnement

- Communiquez immédiatement avec un centre antipoison et consultez un médecin.
- Apportez le contenant ou l'étiquette du produit à l'urgence ou chez le médecin.
- Suivez les directives de premiers soins qui figurent sur l'étiquette.
- En cas d'empoisonnement d'un animal de compagnie, consultez un vétérinaire immédiatement.
- Déclarez tout incident relatif à un pesticide à son fabricant (numéro de téléphone sur l'étiquette). Le fabricant est obligé de le déclarer à son tour à Santé Canada.

## Élimination des pesticides

- Ne réutilisez pas les contenants de pesticides. Enveloppez-les et jetez-les avec les ordures ménagères.
- Suivez le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette ou communiquez avec les autorités provinciales pour l'élimination des pesticides.

**Note :** Les précautions énumérées ci-dessus sont d'ordre général. Lisez toujours l'étiquette pour plus de précisions. En cas de doute, consultez un expert.

**Santé Canada**
Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
www.santecanada.gc.ca/arla
1-800-267-6315